



Le 27 avril 2021 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Nexans dûment convoqué le 20 avril 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-François JEANTE, Maire.

Présents :

**Christine GUTIERREZ, Isabelle FRANZ, Marylène DUSSUTOUR, Kristy CAMMAERTS Stéphanie VALLEJO-PASQUET,
Jean-François JEANTE, Jean-Marie LEFEBVRE, Pascal CASERIS, Julien BARRUTAUD, Serge CAMUS,
Daniel COTS, Pascal MOHEN.**

Absents excusés : Roger PERAUD, Jean-Louis VIARGUES, Jimmy GREIL.

Procurations : Roger PERAUD à Pascal CASERIS, Jean-Louis VIARGUES à Jean-Marie LEFEBVRE, Jimmy GREIL à Julien BARRUTAUD.

Secrétaire de séance : Marylène DUSSUTOUR

Délibération n°2021-22

Objet : Cession d'un fond de commerce

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que M. Frédéric LEMAIRE souhaite vendre le fond de commerce de l'épicerie « La Mie Frédo » située 43 place du foyer rural au profit de la société « Le panier de Chrisnad ».

M. Christophe CALDERON et Mme Nadine TABUSTEAU, gérants de la SARL « Le panier de Chrisnad » acceptent de se porter acquéreurs de ce commerce et de reprendre le bail existant à partir du 1^{er} mai 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte la reprise du bail en cours par la SARL « Le panier de Chrisnad »
- Autorise M. le Maire à signer, avec faculté de subdélégation toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2021-23

Objet : Financement définitif de la place de la halle

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le chiffrage définitif des travaux de la place de la halle.

Chiffrage du marché de travaux : Aménagement de la place de la halle

	Montant HT	Montant TTC
Marché initial	94 943,54 €	113 932,25 €
Travaux complémentaires	3 448,61 €	4 138,33 €
Total	98 392,15 €	118 070,58 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le chiffrage définitif de ces travaux

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Divers :

- Les salles associatives ainsi que le foyer municipal restent fermées jusqu'à nouvel ordre.
- Venue de Mme Rousset du secours populaire, en mairie, le 30 avril pour présenter les propositions de colis à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.
- Le contrat Scolarest pour la cantine a été résilier et prendra fin avec l'année scolaire en cours.
- 20 mai à 10h00 : Visite du éco-hammeau de la Servantie sur la commune de Beauregard et Bassac organisée par le Sycoteb et la CAB. Chaque élu a reçu le mail explicatif et peut s'inscrire pour la visite.
- La municipalité a proposé aux descendants de la famille Dussutour la cession de la parcelle de terrain attenante au cimetière pour l'euro symbolique non encaissé. A ce jour 5 descendants ont répondu favorablement, attente d'encore 3 réponses.
- Un produit hydrofuge sera passé par les agents techniques sur les dalles sous la halle.
- Débat sur les futurs PAV, points s'apport volontaires (nombre, localisation) et la tarification incitative qui remplacera l'actuelle TEOM taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Projet d'un journal électronique d'information présenté par M. Caséris.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.
